

ENSEMBLE POUR NOS VILLAGES

SAINT SAUVEUR VILLAGES



Performance live des 50 musiciens du Joe Brighton Conservatoire Folk dans le cadre de l'ouverture du festival Jazz sous les pommiers le 13 mai 2023 à l'espace culturel Louis Costel.

LE 6 JUIN 2023, LES ÉLÈVES DE SAINT-SAUVEUR-VILLAGES ONT CÉLÉBRÉ LA LIBÉRATION EN PRÉSENCE DE ARLETTE LENOËL ET JANINE VAUTIER

CLÔTURE DE L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

UNE TRANSITION EN DOUCEUR POUR UNE GESTION DES ESPACES VERTS PLUS RESPECTUEUSE DE NOS RESSOURCES





LE MOT DE LA MAIRE

Chères habitantes, chers habitants

L'arrivée du mois de juin marque de façon symbolique l'entrée dans la seconde moitié de notre mandat. Après une période de diagnostic et un travail de réorganisation de nos services administratifs et techniques, les projets avancent pour la commune nouvelle. Des dossiers conséquents ont été finalisés pour lesquels des financements importants ont été obtenus (notamment un contrat avec le Département attribuant 700 000€ de subventions).

En début d'année, nous avons pu organiser la première cérémonie des vœux pour Saint-Sauveur-Villages. Tous les habitants ont été conviés à ce temps convivial qui nous a permis de nous retrouver pour la première fois depuis la période de repli imposé par le covid. Nous avons eu le plaisir d'accueillir pour l'occasion la sous-préfète, nos conseillers départementaux ainsi que le président de Coutances mer et bocage.

Aujourd'hui, pour que la commune reste attractive il nous faut engager des aménagements importants mais aussi faire face à l'état dégradé de nos bâtiments qui vont demander des travaux de remise en état. Situation malheureuse dont nous avons hérité : la toiture de la mairie doit être intégralement refaite, d'importants travaux de rénovation sont à prévoir sur nos bâtiments communaux en particulier sur ceux de Saint-Sauveur-Lendelin. Tout cela dans un contexte de hausse des énergies qui impacte fortement notre budget.

Dès le mois d'octobre, nous irons à votre rencontre à travers des réunions dans toutes les communes déléguées pour échanger avec vous sur l'avenir de la commune nouvelle. Vous trouverez dans ce numéro les dates des rencontres proposées. En espérant vous y croiser nombreux.

Bel été à toutes et à tous

Aurélie GIGAN

A VENIR...



L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Clap de fin, rendez-vous le **MERCREDI 5 JUILLET** à 20h00 pour la présentation des résultats des inventaires de l'Atlas de la biodiversité à l'espace culturel. Entrée libre.



LES MARCHÉS D'ÉTÉ

Rendez-vous tous les vendredis d'été à partir de 17h pour acheter des produits locaux. 2 dates à noter avec des concerts et de l'artisanat local : **14, 28 JUILLET ET LE 4 AOUT.**



MOUVIPRESS

Le camion pour presser vos pommes et vos poires revient le **VENDREDI 29 SEPTEMBRE** toute la journée. Réservez dès cet été votre créneau sur leur site internet (www.mouvipress.fr).

Merci de contacter l'accueil de la mairie si vous souhaitez donner des fruits pour les enfants de Saint-Sauveur-Villages.

UNE ÉQUIPE D'ADJOINTS POUR PILOTER L'ACTION COMMUNALE

Pour toute question ou mise en relation, contactez l'accueil de la mairie.



M. LAURENT HUET – adjoint au développement local (mobilité, énergie, économie, tourisme), à l'enfance et à la jeunesse.

MME FLORENCE THOMAS – adjointe à la transition écologique et à la démocratie participative.

M. RÉGIS SEVEGRAND – adjoint à l'assainissement, services techniques et voirie.

MME SANDRINE GERMAIN – adjointe au social et aux associations.

M. PHILIPPE CLEMENT – adjoint aux travaux et aux finances.

DERNIERS ÉVÉNEMENTS SUR VOTRE COMMUNE

AUTOMNE 2022 - ÉTÉ 2023

JEUDI 24 NOVEMBRE

Conférence théâtralisée « Debout les vaches, la mer monte » organisée par le CPIE du Cotentin en présence de Frédéric Gresselin, spécialiste du cycle de l'eau et contributeur au GIEC normand qui est venu échanger avec les 150 personnes présentes.



VENDREDI 9 DÉCEMBRE

Marché de Noël sous la halle de Saint-Sauveur-Lendelin.

LUNDI 4 JANVIER

Lancement des travaux à l'intérieur du clocher de l'église de Saint-Sauveur-Lendelin.

MARDI 17 JANVIER

Signature d'une convention avec le SDIS suite au recrutement d'un nouvel agent communal. 3 agents communaux sont pompiers volontaires : Sylvain Lefrançois, Sylvie Pichon et Baptiste Fautrat. La commune est reconnue employeur-partenaire.



SAMEDI 10 JANVIER

Cérémonie des vœux de Saint-Sauveur-Villages ouverte à tous les habitants. Jacky BIDOT, président de la CMB a annoncé des travaux à venir dans le gymnase et Damien PILLON, conseiller départemental l'accord pour la mutualisation d'une chaudière bois avec la commune et la CMB pour nos écoles.



JEUDI 26 JANVIER 2023

Remise du label « Territoire Engagé pour la Nature » à Amfreville-La-Mi-Voie (76) aux 13 nouveaux territoires normands engagés dans la démarche. Grâce à ce label, la commune devient prioritaire par rapport aux demandes de subventions auprès de l'Etat. C'est un engagement sur 3 ans.



MERCREDI 8 MARS

Finalisation des travaux de la cour de la salle des fêtes de Saint-Michel de la Pierre.

DIMANCHE 16 AVRIL

Course de la Gislard qui, pour la première fois en 25 ans, a dû s'arrêter 2 tours avant la fin à cause d'une chute dans le peloton.

MARDI 6 JUIN

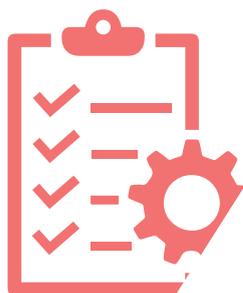
Journée de commémoration de la fin de la 2^{de} guerre mondiale avec la participation des élèves de l'école primaire, du collège et de la MFR qui ont travaillé autour d'un cahier de témoignages sur la libération de Saint-Sauveur-Lendelin.



SAMEDI 13 MAI

L'espace culturel a fait salle comble avec la tenue de la finale départementale de plaidoirie des lycéens à l'espace culturel Louis Costel en début d'après-midi et avec le concert de 50 musiciens dans le cadre du CMB Tour pour le lancement du festival Jazz sous les pommiers. Enfin, une chasse aux papillons organisée dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité a eu lieu devant l'espace culturel à partir de 21h30.





Temps fort annuel de la vie de la municipalité, le conseil municipal a voté le budget 2023 le 6 avril dernier. En 2022, les dépenses de fonctionnement s'élevaient à 2 266 891,21€, en légère augmentation de 1,37% par rapport à 2021. Après quatre ans d'existence, le fonctionnement de la nouvelle commune se stabilise.

UNE GRANDE DÉPENDANCE VIS-À-VIS DE L'ETAT

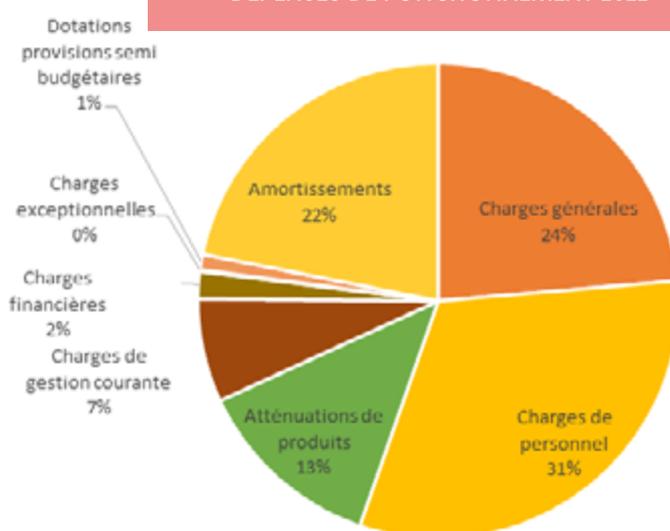
Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 2 974 156,15€ en 2022, en augmentation de 5,92% par rapport à 2021, du fait d'une augmentation des dotations de l'Etat. En 2022, celles-ci s'élevaient à 1 030 052€.

La création de la commune nouvelle a permis une bonification des dotations de l'Etat. Aussi, depuis 2019 la commune a reçu 594 496€ de plus par rapport à ce que les communes avaient reçu en 2018.

Jusqu'à présent, les dotations ont été favorables à la commune. La trésorerie a alerté la commune sur sa dépendance aux dotations et sur le risque encouru en cas de changement de politique nationale. Les dotations représentent 48% des recettes réelles de la commune. C'est une des raisons pour lesquelles la fiscalité augmente cette année de 3%.

Cette légère hausse nous permettra également de faire face à l'inflation des énergies entre autres. Coutances mer et bocage a prévu de son côté une hausse de 30% de la fiscalité pour pouvoir mener à bien toutes ses missions.

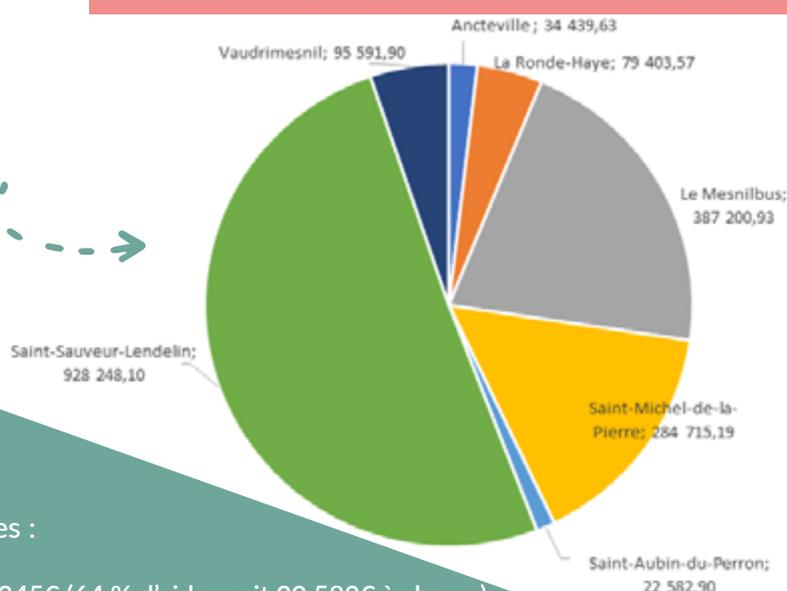
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2022



UN BUDGET RÉPARTI AVEC ÉQUITÉ

D'une année sur l'autre les investissements par communes déléguées sont réfléchis en fonction de la taille et des investissements sur les années précédentes pour avoir une gestion équitable de notre commune.

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR COMMUNE DÉLÉGUÉE ENTRE 2019 ET 2022 (DÉPENSES - RECETTES)



FINALISATION DES PROJETS 2022

L'année 2023 verra également la finalisation de nombreux projets engagés les années précédentes :

- Les travaux de l'église de Saint-Sauveur-Lendelin : 85 345€ (64 % d'aides soit 30 582€ à charge)
- L'aménagement du terrain multisports : 73 186€ (80% d'aides soit 12 760€ à charge)
- L'atlas de la biodiversité communale : 73 823€ (78,3% d'aides soit 15 993€ à charge)
- La numérotation : 16 920€ pour l'étude et 37 870€ pour l'achat des nouveaux panneaux
- Le schéma directeur cyclable : 14 150€ (80% d'aides soit 2 830€ à charge)
- La sécurisation de la sortie ouest du bourg de La Ronde-Haye : (combien de pourcentage d'aides?)
- L'aménagement du parking de la salle de convivialité de Saint-Michel-de-la-Pierre : 55 934€
- La rénovation du gîte de La Ronde-Haye : 65 265€

DES PROJETS COMMUNAUX TRIBUTAIRES DE LA CONJONCTURE ACTUELLE

Les enjeux actuels en matière climatique et énergétique obligent les territoires à revoir leur manière de faire et de se préparer à l'avenir et la commune de Saint-Sauveur-Villages doit se montrer exemplaire dans le domaine. Compte tenu de l'augmentation des coûts de l'énergie et de l'état du parc immobilier de la commune, il est nécessaire d'améliorer leurs performances énergétiques. Aussi l'action de la municipalité pour 2023, s'appuiera sur deux axes principaux :



- L'adaptation des bâtiments communaux
- Le réaménagement des espaces publics

Pour chaque investissement, nous recherchons toutes les subventions qui peuvent être sollicitées. La commune signe prochainement un contrat pôle de service avec le Département, qui va lui permettre de recevoir plus de 700 000 EUROS DE SUBVENTIONS pour financer ses projets dont l'aménagement du plan d'eau, des abords des écoles et de la place de la mairie ainsi que l'installation de jeux pour enfants et la rénovation du bâtiment de La Poste. Des bonifications financières seront accordées sur la quasi-totalité des projets car ils répondent aux attentes du Département.

La collectivité doit également profiter de l'opportunité du FONDS VERT instauré en début d'année par l'Etat. Le label « Territoire engagé pour la nature » obtenu en janvier 2023 permet à Saint-Sauveur-Villages d'être prioritaire pour l'obtention de subventions.

LES PROJETS D'INVESTISSEMENTS 2023 : UNE ACCÉLÉRATION DES PROJETS

1 LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX : 360 000 euros

Le patrimoine de la commune est dégradé et nécessite de nombreux travaux pour maintenir les bâtiments en bon état. La toiture de la mairie principale sera refaite et isolée dès le mois de septembre (60 000€) et celle de la salle des fêtes d'Anceville en fin d'année (24 000 €). Le bâtiment de la mairie de Saint-Michel-de-la-Pierre va être restructuré (110 000€). Toutes les fenêtres de la maternelle vont être remplacées (23 000€ de fonds de concours à la Coutances mer et bocage). On prévoit pour l'entretien du matériel, la rénovation des gradins de l'espace culturel (38 000 euros) et diverses interventions pour le maintien de l'état des 8 salles des fêtes (37 800€). Enfin, le service technique va être équipé de cuves pour récupérer les eaux de pluie (4 000€) et l'éclairage de la mairie et de l'espace culturel passera en led.

2 LA REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS : 366 000 €

Suite à la validation du contrat de pôle de service, la commune va engager un travail de maîtrise d'œuvre sur les espaces autour des écoles, sur le terrain du plan d'eau (60 000€), commander les jeux pour les 4 aires identifiées (110 000 dont 44 000€ d'aides attendues) et prévoir un budget pour une participation à l'arrosage du terrain de foot (17 000 €) et pour des stationnements vélos sur toute la commune (2 200€).

3 LA RÉNOVATION DU PATRIMOINE : 230 000 €

2 dossiers doivent être traités en 2023, la toiture de l'église de Saint-Aubin-du-Perron (80 000€ dont 26 800€ d'aides) et la rénovation des tinterelles qui pendent dangereusement sur le toit de l'église du Mesnilbus (23 000€ dont 5 000€ d'aides).

4 VOIRIE ET RÉSEAUX : 278 000 €

En 2022, la voirie a bénéficié d'investissements très importants d'où la baisse prévue en 2023 (75 000€) et une étude pour la reprise de la voirie dans la rue Flandres Dunkerque (10 000€). En attendant les travaux d'aménagements autour des écoles, un feu va être installé au niveau de l'école primaire (20 000€). Le travail de rénovation de l'éclairage public va continuer (15 000€) ainsi que l'entretien des chemins (20 000€)

POURQUOI UNE HAUSSE DE LA FISCALITÉ ?

- Une forte dépendance aux dotations de l'état
- Pas d'augmentation depuis de nombreuses années
- Inflation et hausse du coût de l'énergie (électricité X2,5)
- Entretien et rénovation de 7 églises, 8 salles des fêtes, 7 mairies, 31 logements à entretenir

ESPACES VERTS

L'eau est une denrée précieuse qu'il nous faut préserver. Il n'était pas possible de maintenir les 200 jardinières alimentées avec de l'eau potable dans le centre de Saint-Sauveur-Lendelin. C'est la raison pour laquelle de nombreux espaces ont été repensés, réorganisés par le service technique pour privilégier la plantation de vivaces en pleine terre dans les différents bourgs. Il nous faut être plus économe, plus vertueux.

Seules certaines jardinières seront maintenues cette année en attendant que les massifs s'étoffent : sur la place et devant l'église pour nos futurs mariés et sur la traversée de bourg de Saint-Sauveur-Lendelin. Des échanges avec le label villes fleuries sont en cours pour répondre aux nouvelles normes de fleurissement durable.



NOËL

Après deux hivers compliqués à cause du covid, les fêtes de Noël ont pu s'organiser comme par le passé. Les comités des fêtes ont tenu à faire rêver les enfants de toutes les communes déléguées en organisant un goûter en même temps que la distribution des cadeaux. Merci à eux et à l'APEA pour toute l'organisation. La commune participe à hauteur de 10 euros par enfant soit un budget de 2500 euros.

Les agents pour la première année ont proposé des décorations de Noël faites à partir de matériaux recyclés. Le 8 décembre le marché de Noël s'est tenu sous la halle avec des producteurs locaux.



DÉCHETS

ACCOMPAGNER DE NOUVELLES PRATIQUES



La commune vient d'installer des composteurs à proximité de l'école maternelle. Ces composteurs sont publics et donc à destination de la population qui le souhaite. Vous pouvez y déposer dès maintenant vos déchets végétaux (épluchures, fruits et des légumes abîmés, marc de café, sachets de thé ou tout autre déchet vert). Les agents de la cantine de la maternelle utilisent déjà ces composteurs depuis leur installation et y déposent les restes des repas après chaque service. Les agents techniques de la commune passeront régulièrement vérifier les installations et aérer le compost.

Il s'agit pour la commune d'expérimenter une solution pour les foyers qui n'ont pas la possibilité d'avoir un composteur et d'anticiper les changements de réglementation sur les biodéchets au 1er janvier 2024. Un autre site sera installé très prochainement, il est à l'étude et un travail est engagé en partenariat avec les élèves de la MFR de Saint-Sauveur-Lendelin pour choisir le lieu.

PATRIMOINE

SAINT-SAUVEUR-LENDELIN ET SAINT-AUBIN DU PERRON

La deuxième phase des travaux du clocher de l'église Saint-Laurent est presque achevée avec la rénovation de l'enduit intérieur, d'une toiture et de vitraux. La porte a été repeinte en rouge brun d'après les préconisations de l'architecte des bâtiments de France pour clôturer le chantier.

Cette année, nous avons prévu la réfection de la couverture de l'église de Saint-Aubin-du-Perron qui est de plus en plus fragilisée. Nous attendons une validation de l'Etat pour une participation financière à hauteur de 20% du montant total des travaux.



DES RÉUNIONS DANS TOUS LES VILLAGES

FAIRE COMMUNE ENSEMBLE

Les élus préparent des réunions dans toutes les communes déléguées à l'occasion de la mi-mandat. En octobre, nous vous invitons à venir en soirée dans vos salles des fêtes pour parler des trois années passées et répondre à vos interrogations par rapport aux nouveaux projets qui seront présentés et à la commune nouvelle.

Ancteville : Lundi 30 octobre

La Ronde-Haye : Mercredi 11 octobre

Le Mesnilbus : Jeudi 26 octobre (Salle des fêtes)

Saint-Aubin-du-Perron : Jeudi 19 octobre

Saint-Michel-de-la-Pierre : Mercredi 25 octobre

Vaudrimesnil : Lundi 16 octobre



Une réunion d'information sur les projets du plan d'eau et autour des écoles aura lieu sur le terrain du plan d'eau à côté du city-stade, le samedi 23 septembre à 10h30.

CITY STADE

SAINT-SAUVEUR-LENDELIN

Dès le mois de février, le terrassement pour le futur terrain multi-sports a été réalisé. Le montage de la structure prévu au mois de mars a été décalé à cause de problèmes d'approvisionnement en gazoil. Le montage est programmé juste avant les vacances d'été.



ORGUE

LA RONDE-HAYE

Après une rénovation de 10 mois entre les mains du facteur d'orgue Alain Boulais, l'orgue de l'église de La Ronde-Haye a été inauguré le 15 avril 2023. C'est avec beaucoup d'émotion que le public a entendu à nouveau sonner l'orgue après 40 années de silence. Un concert a été donné par Pascale Rouet, organiste et Françoise Masset chanteuse lyrique qui a permis de révéler la sonorité exceptionnelle de l'instrument. Coût de la rénovation : 53 400 euros dont seulement 2% à la charge de la commune grâce au mécénat et au travail de préparation d'ASPRO (Association de Sauvegarde du Patrimoine de La Ronde-Haye).



CHANGEMENT DES HORAIRES D'ÉCLAIRAGE DES BOURGS

SAINT-SAUVEUR-VILLAGES

Depuis le mois d'avril, les horaires d'éclairage public ont changé sur toute la commune de Saint-Sauveur-Villages afin de réduire l'amplitude horaire. L'objectif est double : réaliser des économies d'énergie et diminuer la pollution lumineuse pendant la nuit. Tous les candélabres de nos bourgs s'éteignent à partir de 21h30 et se rallument à partir de 6h. Seul l'éclairage situé au carrefour de la commune déléguée de Saint-Sauveur-Lendelin, au niveau du feu tricolore restera allumé jusqu'à 23h (axe à grande circulation). En parallèle, la commune poursuit son effort de rénovation du parc de lampadaires en remplaçant en priorité les points lumineux les plus anciens et les plus gourmands en énergie.

CIMETIÈRE

SAINT-MICHEL-DE-LA-PIERRE

Depuis la mise en place du « 0 phyto », l'entretien des cimetières pose des problèmes dans de nombreuses municipalités. Il est nécessaire de réfléchir à une nouvelle façon de les aménager pour faciliter l'entretien qui est chronophage et permettre que le traitement de ces espaces soit moins minéral. Cette année, le cimetière de Saint-Michel de la Pierre a été enherbé, des jachères fleuries ont également été semées. Rappel : l'entretien entre les tombes est à la charge des familles.

COUR DE LA SALLE DES FÊTES

SAINT-MICHEL DE LA PIERRE

A la suite de la construction de la salle de convivialité, le parking a été aménagé et le stationnement est plus facile. Une plate-forme a été aménagée pour le stationnement des personnes à mobilité réduite. La tente du Comité des fêtes pourra y être montée à l'occasion des divers événements.



RÉSIDENCE CONTÉE



Le 2 février, 2 conteuses sont venues élire résidence dans la commune nouvelle pour recueillir tout ce qui a pu donner naissance à des légendes rurales, plus spécifiquement orales auprès des habitants de Saint-Sauveur-Villages. Elles arpentent le territoire pour rencontrer des habitants et s'imprégner des lieux au travers d'anecdotes de faits historiques, de saints guérisseurs. La mise en place de ce projet subventionné en grande partie par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le Conseil départemental de la Manche et l'Office de Tourisme de Coutances et soutenu par la commune a été ponctué d'ateliers. Le bilan de la résidence sera présenté aux habitants le dimanche 9 juillet à La Ronde-Haye à partir de 11h à la salle des fêtes (renseignements au 0664770678). Le résultat de la résidence sera enregistré pour être consultable via le tracé GPS de l'application Baludik.

DIPLÔMES ET MÉDAILLES POUR FÊTER L'EXCELLENCE DE NOS ARTISANS

Nous sommes fiers de pouvoir compter parmi les artisans de Saint-Sauveur-Villages

VIRGINIE JEANNE avec son entreprise la MAROQUINERIE DU COTENTIN sur Ancteville qui a remporté le prix de Maître Artisan d'Art.

FABRICE DE SAINT-JORES avec la BOULANGERIE DE SAINT JORES de La Ronde-Haye qui a remporté la médaille d'argent de la reconnaissance artisanale.

ARNAUD CHAPELLE, PHOTOGRAPHE PROFESSIONNEL pour son deuxième prix mondial de photographe de mariage. Et un jeune plein de promesses, SIMON LESIGNE qui a obtenu la médaille d'or départementale et la médaille d'argent régionale du Concours « Un des meilleurs apprentis de France » dans la catégorie MENUISERIE, MOBILIER ET AGENCEMENT.



Bravo à eux pour leur talent et ces distinctions bien méritées !

BRÈVES

NOUVEAUX LOGEMENTS MANCHE HABITAT

Les huit nouveaux logements de la rue Flandres Dunkerque sont bientôt achevés. La mairie travaille en ce moment sur la réfection de l'assainissement et de la voirie qui commencera dès 2024.



LA SEMAINE DU HANDICAP À LA MFR

La Maison Familiale Rurale a organisé la semaine du 27 au 31 mars, une semaine consacrée au handicap. A chaque initiative pédagogique, l'équipe enseignante diversifie les actions et travaille avec de nombreux partenaires. Ainsi, les élèves ont pu profiter de conférences, de rencontres, d'ateliers, de témoignages pour mieux connaître le monde du handicap, les dispositifs, les métiers dans les domaines de l'emploi, du sport, de la vie quotidienne et de la scolarisation...



NOUVEAUX ARTISANS -COMMERÇANTS SUR LA COMMUNE

La Flambée » a une nouvelle gérante Sylvie LESAGE qui a repris l'offre de son prédécesseur depuis septembre. Elle travaille avec des partenaires locaux pour proposer des produits frais.



Dany BEZDEK avec B-D Couverture a inauguré son nouveau bâtiment sur la zone d'activité de Saint-Sauveur-Lendelin le 14 octobre 2022.

Amélie Taxi vient de s'installer sur Saint-Sauveur-Villages. N'hésitez pas à faire appel aux services d'AMÉLIE PÉCÉ.

Marie-Laure TARDIF la fleuriste vient de passer la main à Ingrid LECLERC qui après quelques travaux s'appelle « K&N Fleurs » depuis le 1er juin.

Bienvenue à eux !

UNE MÉDIATHÈQUE À SAINT-SAUVEUR-VILLAGES



Le projet de médiathèque a été validé par la communauté de communes, mais n'est pas encore inscrit dans le Plan Pluriannuel d'investissement pour la rénovation du bâtiment car les projets communautaires ont été mis à l'arrêt à cause des problèmes de financement. La municipalité a décidé d'épauler le mieux possible le projet et de commencer à mettre en place une médiathèque temporaire. En effet, les échanges pendant les réunions lancées par la municipalité et les réponses données au questionnaire soumis aux habitants nous promettent une belle dynamique. Coutances mer et bocage soutient l'initiative citoyenne. La médiathèque pourrait émerger en fin d'année sur un modèle transitoire dans un bâtiment situé à proximité de l'école maternelle.

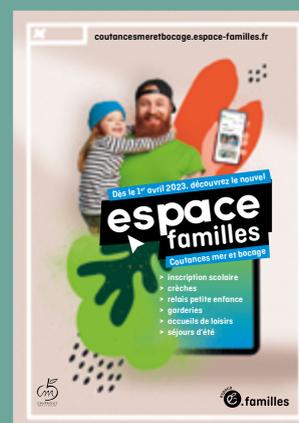
Le projet a besoin de vous. N'hésitez pas à vous inscrire à l'accueil de la mairie si vous souhaitez faire partie de l'aventure !

NOUVEL ESPACE FAMILLES

Le portail familles dédié aux services petite enfance et jeunesse (et à la restauration scolaire pour certaines communes) évolue pour faciliter la vie des parents depuis le 1er avril 2023. Ce nouvel espace va permettre aux familles de gérer les inscriptions tant à l'école que dans le centre de loisirs de façon plus fiable, plus stable, plus ergonomique et plus intuitive.

La mise en place de ce nouveau service sera progressive. Inscription jusqu'au 30 juin 2023.

L'espace familles : <https://coutancesmeretbocage.espace-familles.fr/>



DÉCHETS MÉNAGERS, QU'EST CE QUI CHANGE?

Depuis le 1er janvier 2023, la communauté de communes Coutances mer et bocage (CMB), compétente pour la gestion des déchets, se conforme aux obligations nationales : tous les emballages et les papiers se trient. L'ensemble des emballages en plastique comme les pots, boîtes et barquettes, ainsi que les films, sacs et sachets, et les petits emballages en métal comme les tablettes de médicaments, le papier aluminium, les capsules de café doivent se déposer aux containers. Nous vous remercions par avance de bien vouloir vous conformer à ces nouvelles consignes et de ne pas déposer vos sacs non triés au pied des containers par respect pour nos agents. Suite aux nombreux aléas rencontrés lors de la campagne de communication, vos élus ont demandé un passage à domicile du camion-benne pour proposer un ramassage de sacs jaunes tous les quinze jours. La demande est à l'étude. La conseillère communautaire aux déchets Corinne CLEMENT a répondu aux interrogations d'habitants sur les consignes de tri le 10 janvier avant la cérémonie des vœux. Pour toute question merci de vous adresser à l'accueil de la mairie ou par mail à dechets@communaute-coutances.fr

POURQUOI RECYCLER ? Pour économiser, pour limiter notre impact environnemental et pour éviter de produire des déchets non recyclables... peu de matériaux sont recyclables à l'infini. Aujourd'hui moins de 2% des plastiques recyclés le sont plus d'une fois.



FORUM DES ASSOCIATIONS



Pour la deuxième année consécutive, la mairie coordonne un forum des associations qui aura lieu dimanche 10 septembre de 10h à 17h. De nombreuses associations ont prévu d'y être. Si vous êtes intéressés pour en faire partie vous pouvez contacter Sandrine Germain par mail à s.germain@commune-ssv.fr ou à lui laisser un message via l'accueil de la mairie. Animations, buvette et restauration possible le midi.



LA MUNICIPALITÉ SOUTIENT LES ASSOCIATIONS

La commune a voté cette année une enveloppe de subventions aux associations d'un montant global de 11 930€ dont 4 280€ seront versés pour l'aide au fonctionnement et 3 000€ qui vont être répartis entre les comités des fêtes pour les décorations de Noël de nos bourgs. Elle participe financièrement au Noël des enfants à hauteur de 2 500€ et aux repas des cheveux blancs à hauteur de 7 060€. Enfin, la commune met à disposition gratuitement toutes les salles des fêtes de la commune dans le cadre de conventions.

▶ DATES A RETENIR *

JUILLET

- 1 : La Saint-Sauveur Apéro-concert (SSL) et vide grenier
- 2 : Méchoui société de chasse (Place centrale - SSL)
- 4 : Soirée randonnée AP2SL (SMP)
- 5 : Bilan de l'Atlas de la Biodiversité (espace culturel)
- 8 : Olympiades FDJ (SSL)
- 8 : Concert Ars nova Musée Tancrede - AP2SL (Hauteville-I-G)
- 9 : Fin de la résidence contée Mythologies (LRH)
- 11 : Randonnée AP2SL (SADP)
- 14 : Marché estival - apéro-concert (SSL)
- 18 : Soirée randonnée AP2SL (LMB)
- 25 : Soirée randonnée AP2SL (SSL)
- 28 : Marché estival - apéro-concert (SSL)
- 29 : Molkky - FDJ (stade - SSL)
- 29 : Apéro concert FDJ (SSL)

AOÛT

- 4 : Marché estival - concert (SSL)
- 6 : Méchoui - Comité des fêtes (SMP)
- 8 : Soirée randonnée AP2SL (VAUD)
- 12 : Food dance Comité des fêtes (VAUD)
- 15 : Méchoui Comité des fêtes (LRH)
- 24 : Concert Ramsès III au P47 Zic sur le zinc (LMB)
- 27 : Méchoui - Ass. du patrimoine (LMB)



Olympiades 2022

SEPTEMBRE

- 1 : Présentation du ruch'écologie La caravane apicole (Plan d'eau - SSL)
- 9 : Bal ESSR (SSL)
- 10 : Forum des associations (Espace culturel - SSL)
- 17 : Concert orgue (Eglise - LRH)
- 21 : Portes ouvertes ruches Caravane apicole (Plan d'eau - SSL)
- 27 : Conférence-débat « La Ville adaptée aux enfants » (Espace culturel - SSL)
- 29 : Camion Mouvipress sur réservation (Place de la mairie - SSL)
- 30 : Fête du Pain (détails sur le site internet)

OCTOBRE

- 7 : Poule au pot (SADP)
- 15 : Repas des cheveux blancs (SSL)
- 21 : Repas fruits de mer (ANCT)
- 28 : Saints Sauveurs du Rock (SSL)

NOVEMBRE

- 4 et 5 : Théâtre de l'AP2SL (Espace culturel)
- 18 : Repas fruits de mer (Espace culturel)

DECEMBRE

- 9-10 : Noël et goûter (SADP)
- 15 : Noël des enfants (VAUD)
- 17 : Noël des enfants (ANCT)



ET LES DATES POUR LE DON DU SANG :

13 JUILLET
26 SEPTEMBRE

MARCHÉS Tous les jeudis matins et les vendredis soirs pour vos produits locaux (SSL).

* Calendrier des manifestations dans les villages de Saint Sauveur Lendelin (SSL), Ancteville (ANCT), La Rondehaye (LRH), Le Mesnilbus (LMB) Saint Aubin du Perron (SADP), Saint Michel de la Pierre (SMP), Vaudrimesnil (VAUD)
Toutes les coordonnées des associations sont sur le site de la mairie www.saintsauveurvillages.fr

ETAT CIVIL

Pour 2022-2023 (du 13 septembre 2022 au 12 juin 2023)



NAISSANCES

BIENVENUE À

Maddie et Théo (ANCT), Julie, Maëlys, Mathis et Edenn (LMB), Aya (SMP), Marceau, Capucine, Emie, Ulysse, Lyho, Juliette et Violette (SSL), Léandre, Haysen, Enola, Chloé et Mélodie (VAUD)



DÉCÈS

TOUTES NOS PENSÉES VONT À

Jacky, Irène et Huguette (ANCT), Jacques et Janine (LRH), Maurice, Rolande, Jean-Claude, Marie, Georgette, Marie, Julia, Thérèse, Geneviève, Paul, Jean-Claude, Didier, Ida, Pascale, Georgette, Hélène, Yves, Louise, Pierre, Simonne, et Marie-Thérèse (SSL), Angèle et Michel (VAUD), Paulette (SADP).



MARIAGES

TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR À

Axel et Mathilde (SADP) et à Sébastien et Marie (SSL)

Pour respecter l'identité des habitants concernés nous nous sommes contentés d'indiquer les prénoms.

ANCT : Ancteville, LRH : La Ronde Haye, LMB : Le Mesnilbus, SADP : Saint-Aubin-du-Perron, SMP : Saint-Michel-de-la-Pierre, SSL : Saint-Sauveur-Lendelin, VAUD : Vaudrimesnil.

HOMMAGE



Le 16 mars, notre commune a perdu un de ses membres les plus impliqués. Retraité d'Agrial, Didier Levaufre savait mobiliser et était toujours disponible pour donner un coup de main sur de nombreux projets. Bénévole auprès du don du sang, il était également chauffeur à Solidarité Transports, trésorier à l'association Familles rurales, responsable de la pétanque à l'association des 3SL (Saint-Sauveur Sport Loisirs) et Président de l'AGMC. Nombreux sont ceux qui le regretteront.

TRIBUNE DE LA MINORITE

Les impôts en hausse !

C'est incompréhensible ! Les dotations de l'état au profit des communes augmentent, la communauté CMB propose de rééquilibrer la fiscalité locale pour exercer ses compétences et demande aux communes de faire un effort sur la leur, mais à St Sauveur on fait le contraire ! A la création de la commune nouvelle, nous avons prévu un mandat sans augmentation d'impôts. Alors augmenter pour quoi faire ? En 3 ans, une his-toire de pain, un comptage de la faune, des conteurs de mythologie... pourrions-nous revenir à des projets prioritaires pour notre quotidien?

Et puis ce qui était urgent, ne semble plus l'être ! La construction du local technique des agents, l'aménagement de la mairie ne sont plus d'actualité. Un conseil de jeunes a été mis en place. On n'a jamais rencontré ces jeunes, ils n'ont pas été invités aux vœux de madame la maire, ni à une réunion de conseil municipal. Dire ce que l'on fait est important, faire ce que l'on dit l'est tout autant !

La majorité semble vouloir rénover des bâtiments pour les (re)louer. C'est une erreur à nos yeux, la commune est grande et nous n'aurons pas les moyens de satisfaire toutes les sollicitations légitimes des communes déléguées. Il faut laisser la location aux privés. Des bâtiments peuvent être vendus, donnant en même temps de nouvelles capacités d'investissement.

Fil rouge : un nouvel adjoint a été démis de ses fonctions. C'est le 4^e en moins en 3 ans. Combien en restera-t-il ? Représentation : Aucun élu de la majorité, à l'exception du maire délégué, n'était présent à la cérémonie du 8 mai à St Sauveur. Nous dénonçons ces absences.

Station-service : le budget est encore déficitaire en 2022, et c'est notre impôt qui paie les charges de personnel de cette station. C'est inconcevable !

INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES DES MAIRIES

La mairie de Saint-Sauveur-Villages est ouverte tous les jours du lundi au samedi et toutes les mairies déléguées quelques heures par semaine pour toutes vos questions et vos démarches.

SAINT-SAUVEUR-VILLAGES

02 33 76 52 00/contact@commune-ssv.fr
8h30 à 12h30 et le samedi 9h à 12h
Lundi 14h à 16h30

ANCTEVILLE

02 33 45 30 09/mairie.ancteville@orange.fr
Mercredi 10h à 12h30

LA RONDEHAYE

02 33 07 67 67/mairie.la-rondehaye@wanadoo.fr
Lundi 17h30 à 19h30 - Vendredi 10h30 à 12h30

LE MESNILBUS

02 33 07 76 01/mairie.le-mesnilbus@orange.fr
Jeudi 15h30 à 18h30

SAINT-AUBIN-DU-PERRON

02 33 07 61 39/mairie.saintaubinduperron@orange.fr
Lundi 12h à 14h - Jeudi 14h à 16h30

SAINT-MICHEL-DE-LA-PIERRE

02 33 47 37 74/mairie.smp@commune-ssv.fr
Mercredi 9h à 10h et 19h à 20h

VAUDRIMESNIL

02 33 46 61 59/mairie.vaudrimesnil@wanadoo.fr
Mercredi 14h à 17h

ETRE AU COURANT DE L'ACTUALITE DE LA MAIRIE

via le site internet : www.saint-sauveur-villages.fr
via les réseaux sociaux : Facebook « Mairie de Saint-Sauveur-Villages »,
Panneaupocket « Saint-Sauveur-Villages »



HORAIRES DECHETTERIE ÉTÉ

Dépôt de déchets végétaux, cartons, encombrants, ferraille, bois, batteries et piles, huiles de vidange déchets ménagers spéciaux : solvants, diluants, peinture, huiles de friture, produits phytosanitaires...

JEUDI
9h-12h et 14h-18h
SAMEDI
9h-12h et 14h-18h



SANTE

SAMU 15 / POMPIERS 18
CENTRE ANTI-POISON RENNES : 02 99 59 22 22

A VENIR

LE JOURNAL DE L'ÉTÉ
Allez le chercher dans votre commune déléguée ou téléchargez le sur le site internet de la mairie.



ECHANGER AVEC LES ELUS

Si vous souhaitez PARTICIPER à des commissions, nous FAIRE PART de votre avis, ÉCHANGER avec l'équipe municipale vous pouvez nous écrire : soit PAR MAIL à contact@commune-ssv.fr, soit en laissant un message via le site INTERNET, soit en envoyant UN COURRIER à votre mairie (1 place Léon Lesouhaitier - Saint Sauveur Lendelin - 50490 SAINT-SAUVEUR-VILLAGES), soit en vous rendant aux PERMANENCES d'élus pour échanger avec eux.

ENSEMBLE POUR NOS VILLAGES - SAINT-SAUVEUR-VILLAGES N°5 JUIN 2023

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Aurélie GIGAN - RÉDACTION : Laurent HUET, Ghislain GÉRARD, Marie-Françoise ROBERT, Philippe CLEMENT
CONCEPTION ET RÉALISATION : Sandrine LEMONNIER - CONTACT ET PUBLICATION : Mairie de Saint-Sauveur-Villages, 1, place Léon Le souhaitier - Saint-Sauveur-Lendelin - 50490 SAINT-SAUVEUR-VILLAGES - contact@commune-ssv.fr - site internet : www.saintsauveurvillages.fr
IMPRIMEUR MAG'PRINT - Coutances - Impression sur papier offset 100% recyclé - ISSN : en cours d'inscription pour le dépôt légal - CRÉDITS PHOTOS : Mairie Saint-Sauveur-Villages